

deux comptables agréés. Je ne croyais pas qu'il puisse y avoir des comptables agréés dans ce parti.

Une voix: Quel choc!

M. Dorin: Ça m'a secoué, je dois l'avouer. Un des autres mythes que nous entendons souvent propager par le parti socialiste, le NPD, c'est qu'il y aurait des impôts reportés que les entreprises n'ont pas payés et que nous devrions percevoir, et qu'il suffirait de les encaisser pour faire disparaître le déficit. Le fait est que nous, les comptables, utilisons malheureusement dans la préparation des états financiers certaines expressions qui ne sont pas tout à fait exactes à mon avis. J'ai protesté contre cet usage, car en fait, ce qu'on appelle communément des impôts reportés n'ont absolument rien à voir avec les impôts exigible par l'État. Ils n'ont rien à voir avec les impôts ordinaires qu'une société devrait payer après établissement de son état financier. Il s'agit d'une provision créée par les sociétés pour payer d'éventuels impôts qui pourraient être exigibles plus tard, aussi estiment-elles devoir inscrire dans leurs livres une dépense éventuelle alors qu'en réalité elles ne doivent à présent aucun impôt.

Je sais que le député de Nanaïmo—Cowichan comprend cela, et j'espère qu'il va reprendre les autres députés de son parti qui continuent d'affirmer qu'il existe quelque part des gens qui doivent un fort montant à l'État alors qu'en fait ce n'est pas vrai. Même si nous le considérons vrai et réussissons à percevoir immédiatement toutes ces recettes auprès de ces sociétés, cela ne représenterait quand même qu'un montant de moins de 30 milliards qui n'éliminerait pas le déficit et qui n'a certes rien à voir avec la dette nationale de plus de 320 milliards de dollars.

Même si nous acceptions ce qui est non seulement tout à fait erroné et faux mais aussi un mythe créé par ce parti, cela aurait en réalité très peu de conséquences sur la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Je voudrais faire quelques remarques sur les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent et sur ce que nous pouvons espérer voir au cours des deux ou trois prochaines années. Comme l'a fait remarquer le président du comité des Finances, le député de Mississauga—Sud (M. Blenkarn), les besoins d'emprunt pour cette année ont été réduits à environ 20 milliards de dollars par an. C'est bien inférieur au déficit, et il y a de bonnes raisons pour cela.

Pouvoir d'emprunt—Loi

En 1990-1991, d'ici deux ans, à la suite des diverses mesures contenues dans le budget présenté par le ministre des Finances (M. Wilson) la semaine dernière, nous arriverons à ce que le taux de croissance de la dette nationale reste inférieur à celui du produit national brut. C'est un stade très important à atteindre. Si un Canadien a une dette de 10 000\$ et un salaire de 20 000\$ pour payer les intérêts et rembourser cette dette, il se trouvera dans une situation très difficile. C'est celle du gouvernement du Canada aujourd'hui. S'il peut être en mesure d'augmenter son revenu plus vite que ne croît sa dette, il aura les ressources suffisantes pour payer les intérêts, réduire la dette et finalement la rembourser. En moins de deux ans avec les mesures prévues dans ce budget par le ministre des Finances, nous serons en mesure de le faire.

En 1993-1994, nous nous trouverons dans la situation, toutes choses étant égales par ailleurs, où le gouvernement du Canada n'aura plus besoin d'emprunter de l'argent pour financer ses dépenses. Sur la base d'un système comptable semblable à celui du Royaume-Uni et des États-Unis, si nous adoptons le même système de mesure qu'eux, nous n'aurons plus de déficit à cette époque-là.

Je peux dire que, même si je suis désolé que nous devions faire cela aujourd'hui, même si je suis désolé que nous devions présenter ce projet de loi pour demander encore une fois que le gouvernement soit autorisé à emprunter 25,5 milliards de dollars, ce sera, espérons-le, une des trois ou quatre dernières fois que nous aurons à le faire avant de pouvoir dire que le gouvernement recevra plus d'argent qu'il n'en dépense et qu'il a enfin réussi à réduire la dette nationale.

• (1620)

Il y a un dernier point que je tiens à signaler. Les recettes du gouvernement sont maintenant plus élevées que ses dépenses liées aux programmes. Si nous n'avions pas hérité de la dette que nous a laissée le gouvernement précédent et qui nous a forcés à emprunter ces sommes importantes au cours des trois ou quatre dernières années, nous ne serions plus obligés de présenter des projets de loi comme celui à l'étude aujourd'hui.

Nous subvenons maintenant à nos propres besoins en tant que gouvernement. Il nous faut cependant réduire la dette accumulée, principalement par un autre parti politique, au cours des 20 dernières années. Je recommande aux députés d'appuyer ce projet de loi, même si c'est à contrecœur. Nous devrions appuyer la demande du ministre des Finances (M. Wilson). Si nous lui faisons confiance, dans trois ou quatre ans nous ne serons plus